

REGULATE MIXED MARRIAGES.

Catholic Laymen to Appeal to Mgr. Martinielli for a Ruling. Catholic laymen of the United States are about to present to Mgr. Martinielli a petition urging him to issue a pronouncement regarding the marriages of Catholics to Protestants...

FEAR BAPTISM OF WATER.

Seaman Say the Kentucky Will Be Thought an Unlucky Ship. Proposal of Miss Bradley to Use Crystal Water Instead of Sparkling Champagne Causes Consternation in Navy.

Officers of the navy on duty at Washington are very much perturbed over Miss Bradley's announcement that she will use water in christening the battle ship Kentucky, and express considerable worry over the practical effect of such a departure from precedent.

"The intention of Gov. Bradley's daughter may not strike landsmen as anything more than a good joke on a state that has always been represented as a hard-drinking community," said one officer to-day, "but it may result badly for the navy. Not a man in the service will feel a ray of comfort in sailing in a ship that has been baptized in water. As for myself, I think no sailor with good red blood in his veins can approve of any such disregard of the conventional method."

"Mark my word, if water is used in the ceremony, the Kentucky will be an unlucky boat, or known as an unlucky boat, which is much the same thing. It will be a regular Friday boat in the mind of every sailorman. She may not come to any grief, but she will have a half-hearted crew. The crew should go into action in the Kentucky, if it should come in her time, just like a man with a cracked gun or a broken sword."

"This thing of baptizing ships with wine has a significance that is only understood by the men who follow the sea. The custom comes from the old Vikings, who dashed a cup of wine over the bows of the stanch boats in which they traversed the ocean. People may say it is indecent to use wine in the ceremony of baptizing a ship. For my part, I believe it more sacrilegious to use water. I need not explain why. The Kentucky will be the home of her crew, and I tell you the interests of the service demand she shall go into the water in the good old way."

A BOY WHO CAN ONLY SWEAR. Ernest Mott's Vocabulary Limited to Oaths by an Accident to His Skull. A boy whose vocabulary consists almost wholly of oaths lives at Montague, Me., in the village near the pulp mill. His name is Ernest Mott, and he lives until next March he will be 14 years old. Until last October he was a fairly bright and very active lad.

While he and his playmates were skylarking among the wood teams on the morning of October 31, a horse kicked him on the head, inflicting a severe wound above the left ear. His right side was paralyzed by the blow. The muscles of his throat were also affected so he was unable to articulate. After treating the boy for a few weeks without noticing much improvement, the doctor sent him to the Bangor hospital, where the surgeons trephined his skull, taking out a circular piece of the bone to relieve the pressure upon the brain.

The boy began to get well at once. He is hearty, gained strength, and, on December 13, he had so far recovered that he was sent home to his parents. He has been out on the streets every day since, apparently as healthy as ever, but though his physical and mental vigor has returned, he is still unable to utter any form of speech except the oaths that he learned about the mill. Of these he has a perfect and eloquent command. He can easily outswear any person who has ever visited Montague, which, considering the proficiency of the mill men, is a reputation that is hard to obtain.

CROWD SAW HER SPANKED. Miss Edith Thompson, of Long Island, Has a Neighbor Arrested. Miss Edith Thompson, who lives with her parents in Hollis, Long Island, N. Y., appeared in Justice Wood's court in Jamaica and told the justice and incidentally a courtroom full of spectators, how Mrs. Annie Scholl, of the same place, had turned the plaintiff over her knee on Tuesday last and tried to spank her.

"She didn't hurt me," said Miss Thompson, "but all I saw the affair were men, and I think she is real mean. I'm going to show her that in this country no woman can take another and turn her over her knee on the street and try to spank her without feeling the heavy arm of the law."

Miss Thompson added that Mrs. Scholl's arm was pretty heavy itself, but that, aided by the police force of New York, she had no fear that her's would be found wanting from now on. The case was adjourned. The spanking was an incident in a woman's quarrel.

A Musical Kitchen. A budding genius in Portland, Ore., has devised a utilitarian plan to make the new aluminum musical instruments convertible into kitchen utensils. By making the keys and strings detachable he proposes to use the mandolin for a stew pan, the guitar for a ham boiler or fish fryer, and to cook frittacks on the banjo. It will readily be seen that a piccolo could serve the uses of a poker without any detaching, says the New York Sun, and the conversion of a saxophone into a soup ladle would have advantages too manifest for comment.

Martin Luther's Wedding Ring. The wedding ring of Luther is still in existence, and has been exhibited in a jeweler's shop at Düsseldorf. On it is a representation of the crucifixion of Christ, a small, bright ruby standing for a drop of blood. The inscription is: "Catherine von Bora to Dr. Martin Luther 13th June, 1525."

Strength of Spiders. Naturalists say that, in proportion to their size, spiders are seven times as strong as lions.

AN OLD PENNSYLVANIA TOWN.

Purchased from William Penn Two Hundred Years Ago. Two hundred years ago Gwynedd township, in Montgomery county, was purchased from William Penn and settled by a company of fifteen men from Wales. There is at present a strong agitation among prominent people of the township, numbers of them direct descendants of these original settlers, to commemorate the bicentennial of this event and the movement, without doubt, will be successful, says the Buffalo Commercial.

William John and Thomas Evans, two of the company of settlers, came to this country previous to the arrival of the other members, and selected the ground for the settlement, as was the custom of the Welsh settlers. In March, 1698, the ground which they selected, 11,449 acres, was purchased by the company, and in April they sailed from Liverpool, reaching Philadelphia in July. It is supposed that about November they occupied their lands.

It was in 1700 that the first meeting-house was built at Gwynedd on the site of the present structure. In 1701 William Penn visited Gwynedd. A second meeting-house was built in 1712 and two years later the first monthly meeting was established.

Five years later a Baptist church was organized at Montgomery, and in 1734 the Schweikelfenders arrived and settled in the upper end of Montgomery county, and in 1740 Doehms' Reformed church, at Blue Bell, was built. At the latter church, but recently the one hundred and fiftieth anniversary of the formation of the first synod of the church in the United States was celebrated. The present meeting-house of the Friends, which is the third, was built in 1823.

IN THE STEERAGE. Thomas Nature Gross Very Brutal in His Aspect. H. Phelps Whitmarsh writes of "The Steerage of To-day" in Century. Mr. Whitmarsh, who crossed the ocean in the steerage himself, says: "To me the most noticeable thing about the life was the ease with which the yoke of civilization was thrown off. If conditions be favorable, I opine that a large proportion of the steerage passengers throw back to their Darwinian ancestry about the third day out. Away from home, country, and religious influences, unrestrained by custom and conventionalities, bound by no laws of action, and separated from all that force of opinion so strong in the world ashore, they let themselves go, and allow their baser natures to run riot. No sooner does the sensibility left them than they growl and snarl over their food like dogs, scolding for the chief, peevish, and running off to their bunks with them; they grow quarrelsome; their talk is lewd and insulting; brute strength is in the ascendant; and, without shame, both sexes show the animal side of their natures. But most apparent and obnoxious are the filthy habits into which many of them fall. The sea seems utterly to demoralize them. Some of them will remain for days in their clothes, without changing their clothes, they eat, sleep, and are sick with the utmost impurity, and without the blessing of soap and water. Hence the steerage is a 'hole, the 'united quarters' (where there were children in particular, was filth-smelling and otherwise objectionable."

THE GIRL IN BUSINESS. She Should Not Accept Gifts Nor Socialize with Men from London. "You may meet your employer socially," writes Ruth Ashmore, in an article on "The Business Girl and Her Employer," in Ladies' Home Journal, "but during the hours that you are in the office you are employed by him, and you have no right to claim, and he has no right to ask, any social recognition. You can always be polite; you need not be hard-hearted, and there can be without harm, an exchange of pleasant words. But during business hours there is wisdom in attending to your business and doing nothing else. Yourself-respect should not allow you to be free in your manner with the different clerks who are your companions, and you should be wise enough not to have a confidante in the office.

"No matter who your employer is, you cannot afford to accept luncheons, drives, flowers, or any special recognition from him. I do not mean that all men are bad. Again, I think God there are thousands of good men, but masculine human nature is weak, and when things have gone wrong at home there is an immense satisfaction to the average man in getting a sweet sympathy, which he probably does not deserve, from a pretty, charming girl who believes in him. But you are hired to work, not to cater to the emotions of your employer, and when you are doing your work faithfully you are doing all that you are paid for."

Comets to Appear. The London Globe says that a number of comets will appear in the skies during the year 1898. The Pons-Winnecke comet should open the list by appearing in April, after an absence of about 5 1/2 years. In May the celebrated Encke comet is due. This comet has a period of only 3 1/2 years, and its frequent reappearance has been the means of astronomers discovering a great deal about comets and their wanderings through space. In June we should have two of these comets visitors—Swift's and Wolfe's comets—the former after an absence of six years and the latter a trifle longer. Temple's comet completes the visitors' list by arriving in September. These comets are all regular visitors, whose periods are so well known that their arrivals may be timed almost to the hour.

VENTES A L'ENCAIN.

PAR JOHN H. O'CONNOR & CO. ANNONCE JUDICIAIRE. Dix lots de terre dans le Premier District, Sur les rues Cleveland, Olympia et St. Patrick.

Jugement, Billets et Stocks De la N. O. Land Co., Southern Athletic Club et Carondelet Canal and Navigation Company. A L'ENCAIN.

Succession de J. A. C. Wadsworth. No 48,526-Cour Civile de District pour la paroisse d'Orleans-Division E.

PAR JNO. H. O'CONNOR & CO.-ALFRED G. GREEN, Encanteur-Bureau No 828 rue Commerce-MARDI, 22 mars 1898, a 10 heures. Les lots de terre, situés dans la paroisse d'Orleans, sont: 1. Un lot de terre de 100 pieds de large sur 100 de profondeur, situé sur la rue Cleveland, entre les rues St. Patrick et St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orleans, Division E, daté du 14 février 1898. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, au plus offrant et dernier soumis. Les conditions de la vente sont: 1. Le lot sera vendu en bloc, sans aucune réserve. 2. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, à 10 heures.

Stocks, etc. etc. Sept (7) actions de fonds capital de The New Orleans Land Company. Un lot de terre de 100 pieds de large sur 100 de profondeur, situé sur la rue Cleveland, entre les rues St. Patrick et St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orleans, Division E, daté du 14 février 1898. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, au plus offrant et dernier soumis. Les conditions de la vente sont: 1. Le lot sera vendu en bloc, sans aucune réserve. 2. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, à 10 heures.

Un lot de terre de 100 pieds de large sur 100 de profondeur, situé sur la rue Cleveland, entre les rues St. Patrick et St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orleans, Division E, daté du 14 février 1898. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, au plus offrant et dernier soumis. Les conditions de la vente sont: 1. Le lot sera vendu en bloc, sans aucune réserve. 2. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, à 10 heures.

Un lot de terre de 100 pieds de large sur 100 de profondeur, situé sur la rue Cleveland, entre les rues St. Patrick et St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orleans, Division E, daté du 14 février 1898. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, au plus offrant et dernier soumis. Les conditions de la vente sont: 1. Le lot sera vendu en bloc, sans aucune réserve. 2. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, à 10 heures.

Un lot de terre de 100 pieds de large sur 100 de profondeur, situé sur la rue Cleveland, entre les rues St. Patrick et St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orleans, Division E, daté du 14 février 1898. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, au plus offrant et dernier soumis. Les conditions de la vente sont: 1. Le lot sera vendu en bloc, sans aucune réserve. 2. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, à 10 heures.

Un lot de terre de 100 pieds de large sur 100 de profondeur, situé sur la rue Cleveland, entre les rues St. Patrick et St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orleans, Division E, daté du 14 février 1898. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, au plus offrant et dernier soumis. Les conditions de la vente sont: 1. Le lot sera vendu en bloc, sans aucune réserve. 2. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, à 10 heures.

Un lot de terre de 100 pieds de large sur 100 de profondeur, situé sur la rue Cleveland, entre les rues St. Patrick et St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orleans, Division E, daté du 14 février 1898. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, au plus offrant et dernier soumis. Les conditions de la vente sont: 1. Le lot sera vendu en bloc, sans aucune réserve. 2. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, à 10 heures.

Un lot de terre de 100 pieds de large sur 100 de profondeur, situé sur la rue Cleveland, entre les rues St. Patrick et St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orleans, Division E, daté du 14 février 1898. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, au plus offrant et dernier soumis. Les conditions de la vente sont: 1. Le lot sera vendu en bloc, sans aucune réserve. 2. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, à 10 heures.

Un lot de terre de 100 pieds de large sur 100 de profondeur, situé sur la rue Cleveland, entre les rues St. Patrick et St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orleans, Division E, daté du 14 février 1898. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, au plus offrant et dernier soumis. Les conditions de la vente sont: 1. Le lot sera vendu en bloc, sans aucune réserve. 2. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, à 10 heures.

Un lot de terre de 100 pieds de large sur 100 de profondeur, situé sur la rue Cleveland, entre les rues St. Patrick et St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orleans, Division E, daté du 14 février 1898. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, au plus offrant et dernier soumis. Les conditions de la vente sont: 1. Le lot sera vendu en bloc, sans aucune réserve. 2. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, à 10 heures.

Un lot de terre de 100 pieds de large sur 100 de profondeur, situé sur la rue Cleveland, entre les rues St. Patrick et St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orleans, Division E, daté du 14 février 1898. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, au plus offrant et dernier soumis. Les conditions de la vente sont: 1. Le lot sera vendu en bloc, sans aucune réserve. 2. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, à 10 heures.

Un lot de terre de 100 pieds de large sur 100 de profondeur, situé sur la rue Cleveland, entre les rues St. Patrick et St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orleans, Division E, daté du 14 février 1898. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, au plus offrant et dernier soumis. Les conditions de la vente sont: 1. Le lot sera vendu en bloc, sans aucune réserve. 2. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, à 10 heures.

Un lot de terre de 100 pieds de large sur 100 de profondeur, situé sur la rue Cleveland, entre les rues St. Patrick et St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orleans, Division E, daté du 14 février 1898. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, au plus offrant et dernier soumis. Les conditions de la vente sont: 1. Le lot sera vendu en bloc, sans aucune réserve. 2. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, à 10 heures.

Un lot de terre de 100 pieds de large sur 100 de profondeur, situé sur la rue Cleveland, entre les rues St. Patrick et St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orleans, Division E, daté du 14 février 1898. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, au plus offrant et dernier soumis. Les conditions de la vente sont: 1. Le lot sera vendu en bloc, sans aucune réserve. 2. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, à 10 heures.

Un lot de terre de 100 pieds de large sur 100 de profondeur, situé sur la rue Cleveland, entre les rues St. Patrick et St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orleans, Division E, daté du 14 février 1898. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, au plus offrant et dernier soumis. Les conditions de la vente sont: 1. Le lot sera vendu en bloc, sans aucune réserve. 2. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, à 10 heures.

Un lot de terre de 100 pieds de large sur 100 de profondeur, situé sur la rue Cleveland, entre les rues St. Patrick et St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orleans, Division E, daté du 14 février 1898. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, au plus offrant et dernier soumis. Les conditions de la vente sont: 1. Le lot sera vendu en bloc, sans aucune réserve. 2. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, à 10 heures.

Un lot de terre de 100 pieds de large sur 100 de profondeur, situé sur la rue Cleveland, entre les rues St. Patrick et St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orleans, Division E, daté du 14 février 1898. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, au plus offrant et dernier soumis. Les conditions de la vente sont: 1. Le lot sera vendu en bloc, sans aucune réserve. 2. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, à 10 heures.

Un lot de terre de 100 pieds de large sur 100 de profondeur, situé sur la rue Cleveland, entre les rues St. Patrick et St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orleans, Division E, daté du 14 février 1898. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, au plus offrant et dernier soumis. Les conditions de la vente sont: 1. Le lot sera vendu en bloc, sans aucune réserve. 2. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, à 10 heures.

Un lot de terre de 100 pieds de large sur 100 de profondeur, situé sur la rue Cleveland, entre les rues St. Patrick et St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orleans, Division E, daté du 14 février 1898. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, au plus offrant et dernier soumis. Les conditions de la vente sont: 1. Le lot sera vendu en bloc, sans aucune réserve. 2. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, à 10 heures.

Un lot de terre de 100 pieds de large sur 100 de profondeur, situé sur la rue Cleveland, entre les rues St. Patrick et St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orleans, Division E, daté du 14 février 1898. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, au plus offrant et dernier soumis. Les conditions de la vente sont: 1. Le lot sera vendu en bloc, sans aucune réserve. 2. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, à 10 heures.

Un lot de terre de 100 pieds de large sur 100 de profondeur, situé sur la rue Cleveland, entre les rues St. Patrick et St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orleans, Division E, daté du 14 février 1898. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, au plus offrant et dernier soumis. Les conditions de la vente sont: 1. Le lot sera vendu en bloc, sans aucune réserve. 2. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, à 10 heures.

Un lot de terre de 100 pieds de large sur 100 de profondeur, situé sur la rue Cleveland, entre les rues St. Patrick et St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orleans, Division E, daté du 14 février 1898. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, au plus offrant et dernier soumis. Les conditions de la vente sont: 1. Le lot sera vendu en bloc, sans aucune réserve. 2. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, à 10 heures.

Un lot de terre de 100 pieds de large sur 100 de profondeur, situé sur la rue Cleveland, entre les rues St. Patrick et St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orleans, Division E, daté du 14 février 1898. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, au plus offrant et dernier soumis. Les conditions de la vente sont: 1. Le lot sera vendu en bloc, sans aucune réserve. 2. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, à 10 heures.

Un lot de terre de 100 pieds de large sur 100 de profondeur, situé sur la rue Cleveland, entre les rues St. Patrick et St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orleans, Division E, daté du 14 février 1898. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, au plus offrant et dernier soumis. Les conditions de la vente sont: 1. Le lot sera vendu en bloc, sans aucune réserve. 2. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, à 10 heures.

Un lot de terre de 100 pieds de large sur 100 de profondeur, situé sur la rue Cleveland, entre les rues St. Patrick et St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orleans, Division E, daté du 14 février 1898. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, au plus offrant et dernier soumis. Les conditions de la vente sont: 1. Le lot sera vendu en bloc, sans aucune réserve. 2. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, à 10 heures.

Un lot de terre de 100 pieds de large sur 100 de profondeur, situé sur la rue Cleveland, entre les rues St. Patrick et St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orleans, Division E, daté du 14 février 1898. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, au plus offrant et dernier soumis. Les conditions de la vente sont: 1. Le lot sera vendu en bloc, sans aucune réserve. 2. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, à 10 heures.

Un lot de terre de 100 pieds de large sur 100 de profondeur, situé sur la rue Cleveland, entre les rues St. Patrick et St. Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orleans, Division E, daté du 14 février 1898. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, au plus offrant et dernier soumis. Les conditions de la vente sont: 1. Le lot sera vendu en bloc, sans aucune réserve. 2. Le lot sera vendu à l'encan, le 22 mars 1898, à 10 heures.

VENTES A L'ENCAIN.

PAR MAISON, DENIS & KERNAGHAN. ANNONCE JUDICIAIRE. EXCELLENTE SITES POUR RESIDENCE, BIEN REMBLAYE, BIEN SITUÉS Dans le Sixième District, Comprenant l'île Borné par les rues Valmont, Dufosse, Pitt et Boudoussé. Moins un et un demi lots. A ETRE VENDU EN LOTS Agréables à la demande Dans l'affaire de la liquidation de la "Southern Packing Company".

PAR MAISON, DENIS & KERNAGHAN. ANNONCE JUDICIAIRE. EXCELLENTE SITES POUR RESIDENCE, BIEN REMBLAYE, BIEN SITUÉS Dans le Sixième District, Comprenant l'île Borné par les rues Valmont, Dufosse, Pitt et Boudoussé. Moins un et un demi lots. A ETRE VENDU EN LOTS Agréables à la demande Dans l'affaire de la liquidation de la "Southern Packing Company".

PAR MAISON, DENIS & KERNAGHAN. ANNONCE JUDICIAIRE. EXCELLENTE SITES POUR RESIDENCE, BIEN REMBLAYE, BIEN SITUÉS Dans le Sixième District, Comprenant l'île Borné par les rues Valmont, Dufosse, Pitt et Boudoussé. Moins un et un demi lots. A ETRE VENDU EN LOTS Agréables à la demande Dans l'affaire de la liquidation de la "Southern Packing Company".

PAR MAISON, DENIS & KERNAGHAN. ANNONCE JUDICIAIRE. EXCELLENTE SITES POUR RESIDENCE, BIEN REMBLAYE, BIEN SITUÉS Dans le Sixième District, Comprenant l'île Borné par les rues Valmont, Dufosse, Pitt et Boudoussé. Moins un et un demi lots. A ETRE VENDU EN LOTS Agréables à la demande Dans l'affaire de la liquidation de la "Southern Packing Company".

PAR MAISON, DENIS & KERNAGHAN. ANNONCE JUDICIAIRE. EXCELLENTE SITES POUR RESIDENCE, BIEN REMBLAYE, BIEN SITUÉS Dans le Sixième District, Comprenant l'île Borné par les rues Valmont, Dufosse, Pitt et Boudoussé. Moins un et un demi lots. A ETRE VENDU EN LOTS Agréables à la demande Dans l'affaire de la liquidation de la "Southern Packing Company".

PAR MAISON, DENIS & KERNAGHAN. ANNONCE JUDICIAIRE. EXCELLENTE SITES POUR RESIDENCE, BIEN REMBLAYE, BIEN SITUÉS Dans le Sixième District, Comprenant l'île Borné par les rues Valmont, Dufosse, Pitt et Boudoussé. Moins un et un demi lots. A ETRE VENDU EN LOTS Agréables à la demande Dans l'affaire de la liquidation de la "Southern Packing Company".

PAR MAISON, DENIS & KERNAGHAN. ANNONCE JUDICIAIRE. EXCELLENTE SITES POUR RESIDENCE, BIEN REMBLAYE, BIEN SITUÉS Dans le Sixième District, Comprenant l'île Borné par les rues Valmont, Dufosse, Pitt et Boudoussé. Moins un et un demi lots. A ETRE VENDU EN LOTS Agréables à la demande Dans l'affaire de la liquidation de la "Southern Packing Company".

PAR MAISON, DENIS & KERNAGHAN. ANNONCE JUDICIAIRE. EXCELLENTE SITES POUR RESIDENCE, BIEN REMBLAYE, BIEN SITUÉS Dans le Sixième District, Comprenant l'île Borné par les rues Valmont, Dufosse, Pitt et Boudoussé. Moins un et un demi lots. A ETRE VENDU EN LOTS Agréables à la demande Dans l'affaire de la liquidation de la "Southern Packing Company".

PAR MAISON, DENIS & KERNAGHAN. ANNONCE JUDICIAIRE. EXCELLENTE SITES POUR RESIDENCE, BIEN REMBLAYE, BIEN SITUÉS Dans le Sixième District, Comprenant l'île Borné par les rues Valmont, Dufosse, Pitt et Boudoussé. Moins un et un demi lots. A ETRE VENDU EN LOTS Agréables à la demande Dans l'affaire de la liquidation de la "Southern Packing Company".

PAR MAISON, DENIS & KERNAGHAN. ANNONCE JUDICIAIRE. EXCELLENTE SITES POUR RESIDENCE, BIEN REMBLAYE, BIEN SITUÉS Dans le Sixième District, Comprenant l'île Borné par les rues Valmont, Dufosse, Pitt et Boudoussé. Moins un et un demi lots. A ETRE VENDU EN LOTS Agréables à la demande Dans l'affaire de la liquidation de la "Southern Packing Company".

PAR MAISON, DENIS & KERNAGHAN. ANNONCE JUDICIAIRE. EXCELLENTE SITES POUR RESIDENCE, BIEN REMBLAYE, BIEN SITUÉS Dans le Sixième District, Comprenant l'île Borné par les rues Valmont, Dufosse, Pitt et Boudoussé. Moins un et un demi lots. A ETRE VENDU EN LOTS Agréables à la demande Dans l'affaire de la liquidation de la "Southern Packing Company".

PAR MAISON, DENIS & KERNAGHAN. ANNONCE JUDICIAIRE. EXCELLENTE SITES POUR RESIDENCE, BIEN REMBLAYE, BIEN SITUÉS Dans le Sixième District, Comprenant l'île Borné par les rues Valmont, Dufosse, Pitt et Boudoussé. Moins un et un demi lots. A ETRE VENDU EN LOTS Agréables à la demande Dans l'affaire de la liquidation de la "Southern Packing Company".

PAR MAISON, DENIS & KERNAGHAN. ANNONCE JUDICIAIRE. EXCELLENTE SITES POUR RESIDENCE, BIEN REMBLAYE, BIEN SITUÉS Dans le Sixième District, Comprenant l'île Borné par les rues Valmont, Dufosse, Pitt et Boudoussé. Moins un et un demi lots. A ETRE VENDU EN LOTS Agréables à la demande Dans l'affaire de la liquidation de la "Southern Packing Company".

PAR MAISON, DENIS & KERNAGHAN. ANNONCE JUDICIAIRE. EXCELLENTE SITES POUR RESIDENCE, BIEN REMBLAYE, BIEN SITUÉS Dans le Sixième District, Comprenant l'île Borné par les rues Valmont, Dufosse, Pitt et Boudoussé. Moins un et un demi lots. A ETRE VENDU EN LOTS Agréables à la demande Dans l'affaire de la liquidation de la "Southern Packing Company".

PAR MAISON, DENIS & KERNAGHAN. ANNONCE JUDICIAIRE. EXCELLENTE SITES POUR RESIDENCE, BIEN REMBLAYE, BIEN SITUÉS Dans le Sixième District, Comprenant l'île Borné par les rues Valmont, Dufosse, Pitt et Boudoussé. Moins un et un demi lots. A ETRE VENDU EN LOTS Agréables à la demande Dans l'affaire de la liquidation de la "Southern Packing Company".

PAR MAISON, DENIS & KERNAGHAN. ANNONCE JUDICIAIRE. EXCELLENTE SITES POUR RESIDENCE, BIEN REMBLAYE, BIEN SITUÉS Dans le Sixième District, Comprenant l'île Borné par les rues Valmont, Dufosse, Pitt et Boudoussé. Moins un et un demi lots. A ETRE VENDU EN LOTS Agréables à la demande Dans l'affaire de la liquidation de la "Southern Packing Company".

PAR MAISON, DENIS & KERNAGHAN. ANNONCE JUDICIAIRE. EXCELLENTE SITES POUR RESIDENCE, BIEN REMBLAYE, BIEN SITUÉS Dans le Sixième District, Comprenant l'île Borné par les rues Valmont, Dufosse, Pitt et Boudoussé. Moins un et un demi lots. A ETRE VENDU EN LOTS Agréables à la demande Dans l'affaire de la liquidation de la "Southern Packing Company".

PAR MAISON, DENIS & KERNAGHAN. ANNONCE JUDICIAIRE. EXCELLENTE SITES POUR RESIDENCE, BIEN REMBLAYE, BIEN SITUÉS Dans le Sixième District, Comprenant l'île Borné par les rues Valmont, Dufosse, Pitt et Boudoussé. Moins un et un demi lots. A ETRE VENDU EN LOTS Agréables à la demande Dans l'affaire de la liquidation de la "Southern Packing Company".

PAR MAISON, DENIS & KERNAGHAN. ANNONCE JUDICIAIRE. EXCELLENTE SITES POUR RESIDENCE, BIEN REMBLAYE, BIEN SITUÉS Dans le Sixième District, Comprenant l'île Borné par les rues Valmont, Dufosse, Pitt et Boudoussé. Moins un et un demi lots. A ETRE VENDU EN LOTS Agréables à la demande Dans l'affaire de la liquidation de la "Southern Packing Company".

PAR MAISON, DENIS & KERNAGHAN. ANNONCE JUDICIAIRE. EXCELLENTE SITES POUR RESIDENCE, BIEN REMBLAYE, BIEN SITUÉS Dans le Sixième District, Comprenant l'île Borné par les rues Valmont, Dufosse, Pitt et Boudoussé. Moins un et un demi lots. A ETRE VENDU EN LOTS Agréables à la demande Dans l'affaire de la liquidation de la "Southern Packing Company".

PAR MAISON, DENIS & KERNAGHAN. ANNONCE JUDICIAIRE. EXCELLENTE SITES POUR RESIDENCE, BIEN REMBLAYE, BIEN SITUÉS Dans le Sixième District, Comprenant l'île Borné par les rues Valmont, Dufosse, Pitt et Boudoussé. Moins un et un demi lots. A ETRE VENDU EN LOTS Agréables à la demande Dans l'affaire de la liquidation de la "Southern Packing Company".

PAR MAISON, DENIS & KERNAGHAN. ANNONCE JUDICIAIRE. EXCELLENTE SITES POUR RESIDENCE, BIEN REMBLAYE, BIEN SITUÉS Dans